

TERO

Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017

Mot du Président

Jean-Jacques BOUTROU



2017 a été une année de déploiement des activités d'expertises et d'innovations par la mise en place d'un service de certification et d'une plateforme d'échange interne contribuant à une dynamique coopérative.

L'équipe technique et les sociétaires ont eu soin de fournir des services professionnels de qualité dans les domaines concourant à la viabilité des agricultures familiales et au développement territorial, en réponse à des commanditaires plus nombreux. Le cœur de l'activité constitué de missions d'expertise à l'international et en France a été complété en 2017 par un service de certification lequel a été opérationnel depuis septembre suite à l'agrément de TERO en qualité d'organisme certificateur des acteurs de commerce équitable sous label SPP (Symbole Producteurs Paysans).

Afin de répondre aux attentes exprimées par les coopérateurs, soucieux de développer des

échanges d'expériences et de méthodes, et afin de favoriser une plus grande communication et collaboration entre sociétaires, TERO s'est doté d'une plateforme collaborative : Terosphère.

Le chiffre d'affaire de 570 K€ en 2017, en croissance de 30% par rapport à l'année précédente, révèle à la fois le travail fourni par l'équipe et la pertinence du modèle institutionnel coopératif impliquant les sociétaires et le Conseil Coopératif.

Forte de trois années d'expérience et de ses 79 sociétaires, notre coopérative poursuivra sa consolidation en 2018 en cohérence avec ses valeurs : accroissement des services de missions et de certification, élargissement du panel d'expertise, élaboration de nouvelles références techniques et méthodologiques et enfin renforcement de sa capacité financière et opérationnelle.



Pierril LACROIX



Après 2 années de test de l'activité et de différentes modalités de collaboration dans le domaine de l'expertise, l'année 2017 a été mise à profit pour consolider notre mode de fonctionnement et notre capacité à fournir une activité en adéquation avec la mobilisation croissante de nos sociétaires.

En effet, 11 nouveaux coopérateurs nous ont rejoints à l'Assemblée générale de mars 2017, améliorant notre offre de services d'expertise sur des programmes de soutien aux agricultures paysannes dans un nombre croissant de domaines et de géographies. La consolidation de notre activité a été également possible grâce aux excellentes collaborations professionnelles d'Alexandre Vigot, Chloé Fontfreyde et Mélanie Carton qui ont chacun pris à bras le corps différents chantiers dans les domaines de la communication, de la

Mot du Directeur

vie coopérative, de l'expertise en France et de la gestion des appels d'offre. C'est ainsi qu'en 2017 nous avons pu répondre à plus de 50 appels d'offres et réaliser 27 missions d'expertise en France et à l'international. 2017 a également été une année de plus grande diversification de nos pays d'intervention, notamment dans les zones anglophones.

En 2018, nous avons pour objectif de consolider l'activité d'expertise avec une recherche de partenariats de moyen terme pour plus d'impact de nos interventions, en complémentarité avec d'autres bureaux d'études et ONG partageant les valeurs de TERO. Il s'agira également de confirmer l'activité de certification SPP, avec un poste dédié à cette activité au sein de l'équipe permanente.

TERO, des professionnels engagés pour les territoires ruraux

TERO est un bureau d'études constitué sous la forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), créé le 16 janvier 2015 par 51 sociétaires, personnes morales et physiques.

Nos services

TERO offre les services de ses professionnels associés pour contribuer, à l'international et en France, à l'amélioration des performances des agricultures familiales et au développement des territoires ruraux.

Les expertises proposées correspondent à de l'ingénierie de développement rural, des études et évaluations, de l'assistance technique, du renforcement institutionnel ou encore de la formation.

Nos domaines de compétence couvrent l'insertion des Organisations Professionnelles (OP) dans les marchés agricoles locaux et internationaux (dont filières labélisées bio et en commerce équitable, ainsi que circuits courts), l'amélioration des performances agroécologiques des systèmes de productions végétales et d'élevage, l'ingénierie de dispositifs de santé animale, et la gestion durable des ressources naturelles.

Nos sociétaires

TERO rassemble aujourd'hui 79 sociétaires aux profils variés (experts, institutions et entreprises) engagés pour le développement durable et équitable des territoires et la promotion des agricultures paysannes, dont plus de 60 experts associés, consultants ou professionnels confirmés du développement agricole et rural en France et à l'international.

Le Conseil Coopératif de TERO, constitué de Charlène Nicolay, Marine Renaudin, Christophe Eberhart, Pierril Lacroix et Jean-Jacques Boutrou, se réunit pour veiller à la bonne mise en œuvre des orientations définies par l'Assemblée générale.

Collège Experts associés

Jean-Marie Abbès	Carlos Cubillos	Sarah Métais
Frédéric Apollin	Laurent Dietsch	David Millet
Sylvain Aubert	Guy Durand	Charlène Nicolay
Vincent Auvigne	Grégoire Etesse	Johan Pasquet
Xavier Barat	Anaïs Faure	Sabine Patricot
Emmanuel Bayle	Chloé Fontfreyde	Jean Payen
Cécile Bérut	Bernard Fouquet	Xavier Peyrache
Jean-Eudes Beuret	Angel Garcia	Yves Raffin
Sylvain Bleuze	Sébastien Girard	Aurélié Rakotofiringa
Christophe Boscher	Barbara Guittard	Marine Renaudin
Jean-Jacques Boutrou	Hédia Hadjaj-Castro	Gauthier Ricordeau
Hubert Cathala	Georges Jay	Gaylord Robin
Martial Charpin	Pierre Johnson	Katia Roesch
Sylvie Chasselay	Michel Laforge	Anne-Marie
Christophe Chauveau	Joseph Le Blanc	Schmutz-Poussineau
Anaïs Chotard	André Leseigneur	Danièle Sexton
Marc-Edouard Colin	Philippe Lhoste	Frédéric Soula
Pierre Collière	Myriam Mackiewicz	Romain Valleur
Philippe Collin	Laurence Marandola	Carl Waroquier
Sylvain Colmet-Daage	Gilles Maréchal	
Florent Cornu	Cédric Martin	

Collège soutiens individuels et collectifs

Catégorie soutiens institutionnels



Catégorie soutiens individuels

Claudie Baucher	Bruno Forand
Valentin Beauval	Jacques Loyat
Catherine Bureau	Élisabeth Muller
Thierry Caillaux	Bertrand Naegelen
Julien Desmedt	Michel Prost
Jean-Noël Faure	Luc Raballand

Collège salariés

Pierril Lacroix
Alexandre Vigot

Collège Organisations de la Société Civile



Agrément ESUS

Notre SCIC est agréée en qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale, pour les deux prochaines années.

Assemblée générale

11 nouveaux sociétaires rejoignent notre bureau d'études à cette AG sous le signe de la dynamisation de la vie sociétaire.

Départ de Chloé Fontfreyde

Chloé, ancienne stagiaire puis membre de l'équipe technique en charge du développement des expertises en France, quitte TERO pour de nouvelles aventures.

Déménagement à Hévéa

TERO prend ses nouveaux quartiers au 2 rue Zimmermann, toujours dans le 7e arrondissement de Lyon, au sein d'un bâtiment dédié à l'Economie Sociale et Solidaire.

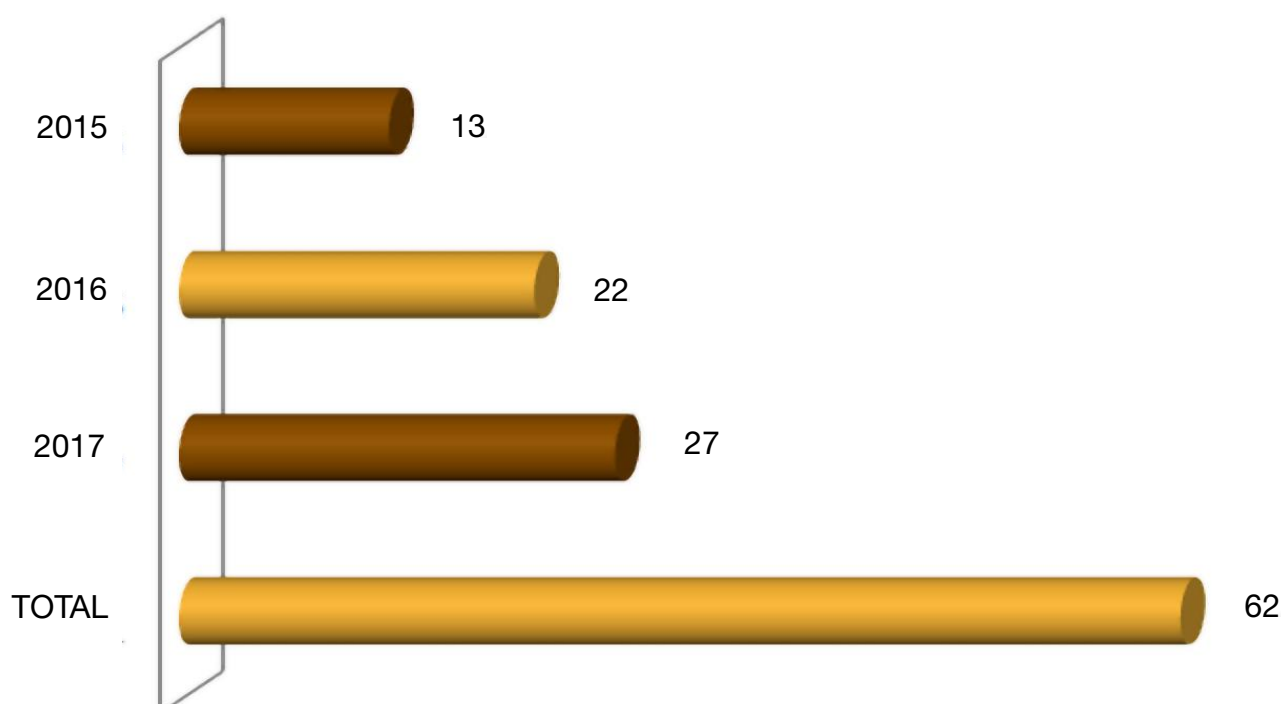
Arrivée de Mélanie Carton

Mélanie réalise dans nos bureaux son stage de fin d'études à Sciences Po Lyon, et présentera un mémoire sur la vie coopérative.

Commissaire aux comptes

Comme voté à l'Assemblée générale, un Commissaire aux comptes est nommé pour valider notre exercice de 2017.

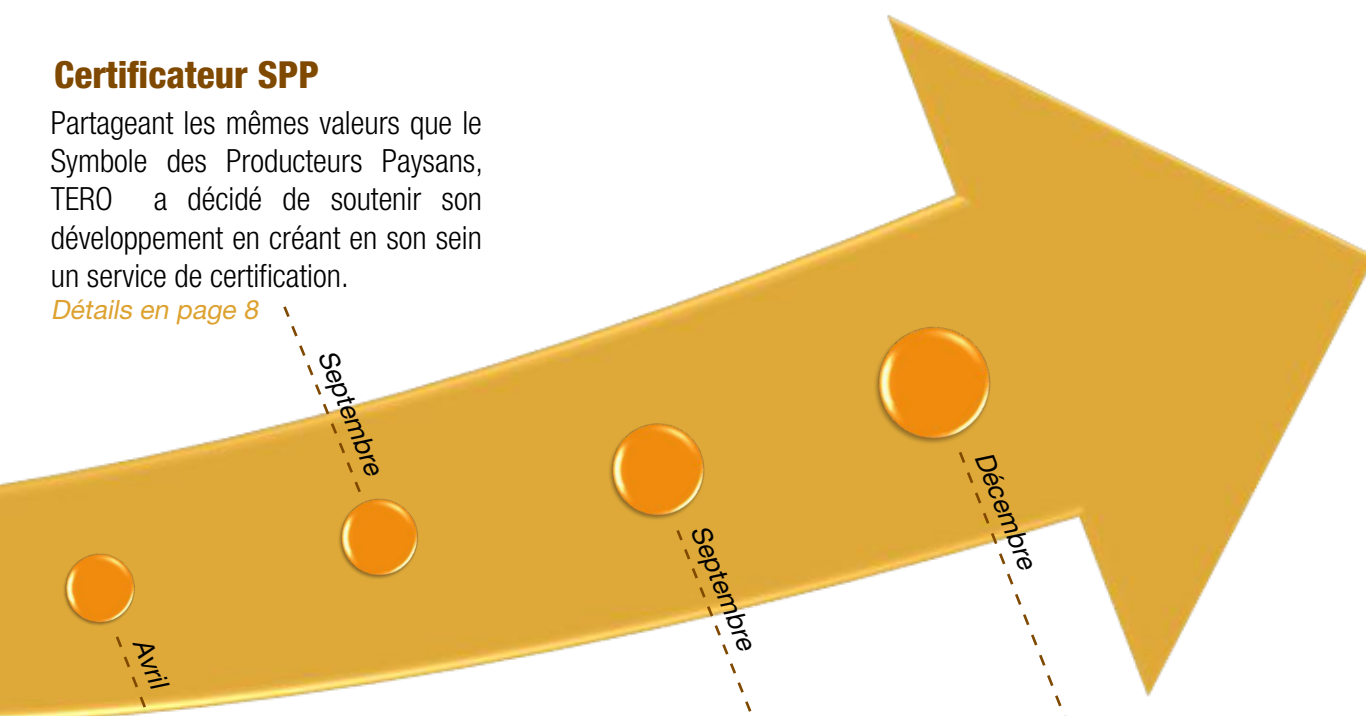
Evolution du nombre de missions réalisées par TERO



Certificateur SPP

Partageant les mêmes valeurs que le Symbole des Producteurs Paysans, TERO a décidé de soutenir son développement en créant en son sein un service de certification.

Détails en page 8



Arrivée d'Alexandre Vigot

Alexandre, agronome de formation, rejoint l'équipe en tant que responsable des expertises.

Lancement de Terosphère

Terosphère est la nouvelle plateforme collaborative développée par et pour les sociétaires de TERO, suite aux travaux de l'AG.

Aviculture en Guinée

Signature d'un contrat d'étude nationale sur l'aviculture avec le Ministère de l'élevage en Guinée, sur toute l'année 2018.

TEMOIGNAGE DE L'ONG INTER AIDE

« L'évaluation comme processus continu et participatif »

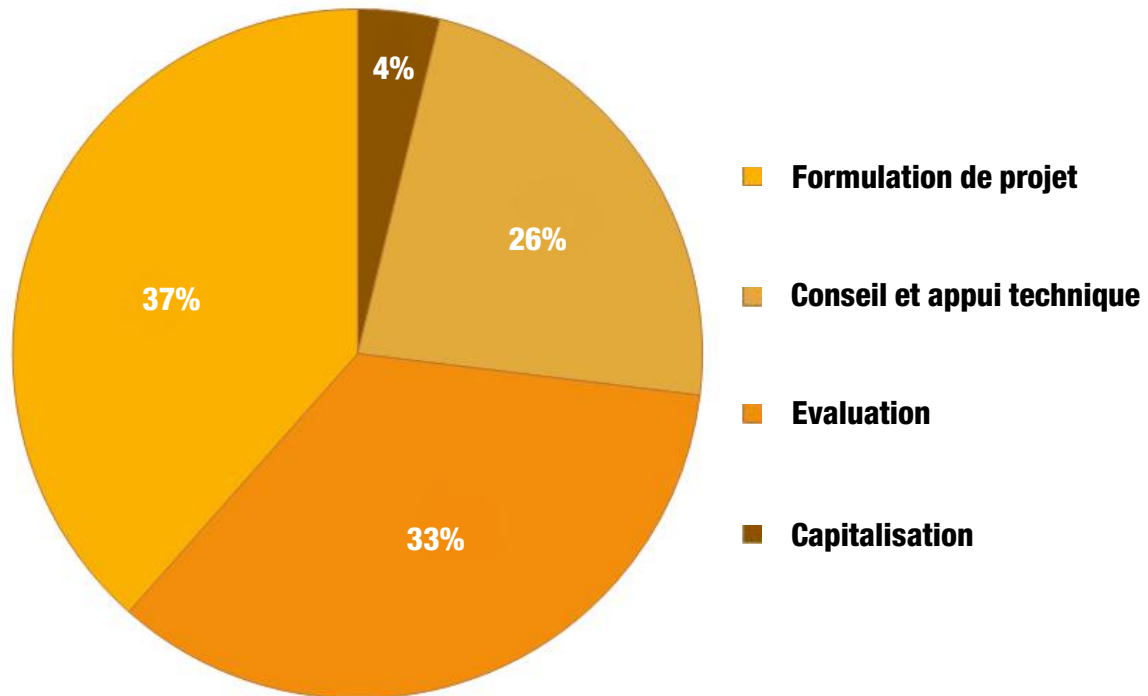
« Dans le cadre de ses actions d'appui aux agricultures familiales, soutenues par l'AFD, Inter Aide a mis en place une démarche expérimentale d'évaluation continue visant à améliorer la qualité et l'efficacité de ses interventions. Plutôt que de considérer l'évaluation comme la dernière étape d'un cycle de projet conduite par une personne externe, et souvent entreprise dans une logique de redevabilité, l'évaluation est ici pensée comme un processus continu et participatif afin de constituer un réel outil d'apprentissage. »

TERO a été sélectionné pour appuyer cette démarche, partant d'une définition concertée des questions évaluatives à traiter, du choix des indicateurs à collecter et des méthodes de suivi à mettre en place, jusqu'à l'évaluation et l'analyse des effets, et l'apport d'un regard critique sur les orientations stratégiques. Concrètement, ce processus permettra à Inter Aide et ses partenaires de mesurer plus précisément les effets des actions sur l'économie et la résilience des familles, d'évaluer l'efficacité de différentes stratégies de mise à l'échelle de pratiques/modèles innovants; et de mieux appréhender dans quelles mesures les actions permettent une meilleure intégration des paysans des zones rurales reculées, notamment les jeunes, dans les dynamiques paysannes et les filières émergentes. »

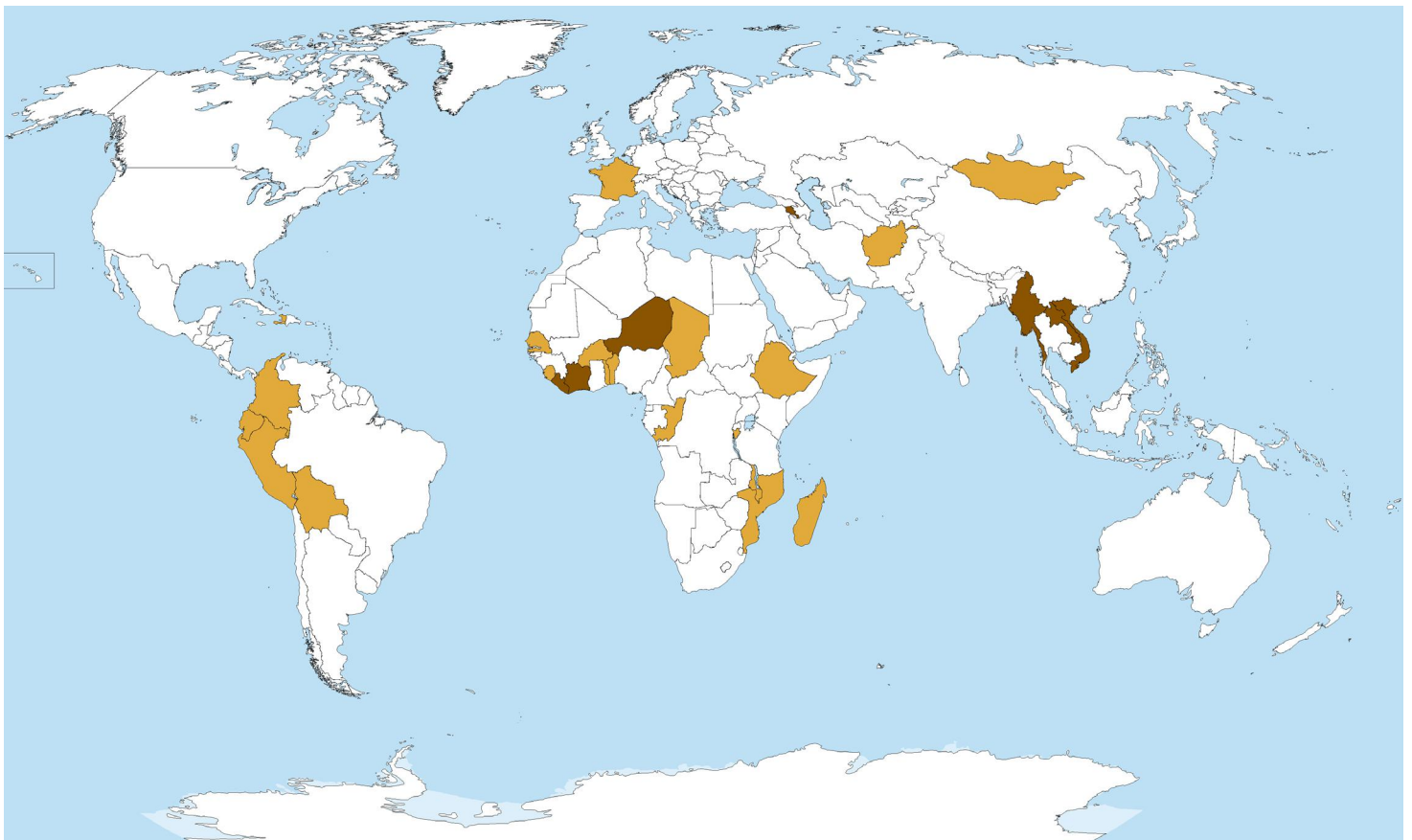
François Bourgois, coordinateur de projets Ethiopie, Madagascar et Sierra Leone pour Inter Aide

Panorama des missions à l'international

Nature des missions réalisées par TERO en 2017



TERO a effectué des missions dans tous les pays colorés sur cette carte. Les pays en marron correspondent aux nouveaux pays d'intervention de notre bureau d'études pour cette année 2017.



Etude de faisabilité du projet AGAVE - Fonds Vert

HAÏTI : Août 2017 - juin 2018, Cécile Bérut.



Suite à une 1ère phase d'instruction en 2016 du projet AGAVE d'agroforesterie et gestion de bassins versants, l'équipe ONFI-TERO a été de nouveau retenue par l'AFD pour la réalisation d'études complémentaires et du document complet de proposition soumis au Fonds Vert pour le Climat (GCF). Cette étude a mobilisé une équipe pluridisciplinaire d'agronomes, forestiers, économistes et sociologues.

Les études techniques réalisées portent sur 7 thèmes : Analyse de vulnérabilité au changement climatique, Cadre de gestion environnemental et social, Plan d'Action Genre, Etude sur le bilan carbone, Faisabilité des infrastructures rurales et aménagements de bassins versants, Analyse économique du projet et des filières agricoles, Système de suivi et évaluation.

Appui technique sur le cachemire durable pour ASVF

MONGOLIE : Novembre 2017, Pierril Lacroix.

Dans la continuité d'une première mission réalisée en 2016 sur le programme cachemire durable cofinancé par l'UE et le FFEM et mis en œuvre par AVSF, TERO a appuyé plus spécifiquement un processus de certification durable de la fibre de cachemire des petits éleveurs organisés en coopératives dans la province de Bayankhongor (définition et validation participative des critères, mise en place de systèmes de contrôles internes aux coopératives, plan de déroulement des activités de suivi, contrôle interne et externe).

L'originalité de la démarche est de proposer une certification exigeante valorisant et vérifiant des pratiques de gestion durable des pâturages et des élevages aux niveaux individuel et collectif (coopératives et organisations pastorales locales).



Evaluation PRO-Resilience Action

LIBERIA : Septembre 2016 - août 2017, Alexandre Vigot.



Le projet PRO-ACT mis en œuvre par les ONG ACF, WHH et ZOA avait pour objectif de « soutenir les populations pauvres et la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour renforcer la résilience au Liberia ». Le projet était axé sur le renforcement de la résilience des communautés rurales fortement impactées par le virus Ebola. Les ménages, en particulier les plus vulnérables, ont été assistés pour relancer leurs activités principales (agriculture, petits commerces).

TERO a assuré l'évaluation finale de ce projet (appréciation générale de la pertinence, de l'efficacité, efficacité et durabilité du projet ; appréciation du degré de réalisation quantitatif et qualitatif des résultats obtenus en relation avec les objectifs définis).



TERO et la Certification SPP

Qu'est-ce que le SPP ?

Le Symbole des Producteurs Paysans est un système de certification de commerce équitable qui appartient aux organisations de petits producteurs.

Les règles et les normes, comme par exemple les prix minimum garantis ou les règles de composition des produits, sont définies par les instances du SPP, formées par les coopératives du commerce équitable.

Les audits de terrain, qui permettent de vérifier le respect des engagements des différents acteurs, sont réalisés par des organismes de certification indépendants.



TERO Certificateur SPP

Partageant les mêmes valeurs que le SPP, TERO a décidé de soutenir son développement. Pour ce faire, notre coopérative a diversifié ses activités et créé en 2017 un service de certification.

Agréé organisme de certification, TERO est le premier certificateur SPP à offrir ses services aux acteurs francophones, tout en restant ouvert à d'autres langues de travail comme l'anglais ou l'espagnol.

En s'appuyant sur nos réseaux, nous identifions des professionnels locaux engagés et les formons comme inspecteurs. C'est la garantie d'une forte réactivité et d'une prise en compte d'aspects culturels et contextuels dans la conduite de nos missions.

TEMOIGNAGE ETHIQUABLE

« Réaffirmer les valeurs fondatrices du commerce équitable »

« ETHIQUABLE a choisi de soutenir le SPP car notre lecture des enjeux du commerce équitable est proche de celle de FUNDEPPO. Il nous semble en effet nécessaire de réaffirmer les valeurs fondatrices du commerce équitable. Nos partenaires historiques en Amérique latine ont été parmi les coopératives pionnières dans la construction du SPP. Et c'est à leur demande que nous avons décidé d'adopter le SPP comme garantie équitable sur nos produits.

De notre point de vue, la force du SPP est l'appartenance du cahier des charges aux producteurs eux-mêmes. Le SPP fait le choix d'un commerce équitable strictement centré sur les plus petits producteurs. Il propose de revenir à un commerce équitable pensé comme un outil d'accompagnement au développement. Par ailleurs, le SPP souhaite écarter les situations devenues très nombreuses d'exportateurs certifiés commerce équitable qui collectent auprès d'organisations de producteurs sans que celles-ci n'aient de l'autonomie et des réelles capacités de gestion. Le SPP renoue ainsi avec l'esprit initial du commerce équitable qui consiste à organiser un accès direct des coopératives au marché en favorisant leur capacité à exporter directement. De la même façon, le SPP redonne du sens à la notion de prix minimum garanti, avec des niveaux plus élevés. »

Christophe Eberhart, co-fondateur de la SCOP ETHIQUABLE



TERO en France

La poursuite d'une démarche initiée en 2016

TERO a continué de développer son expertise en France, principalement dans les domaines des Systèmes Alimentaires Territorialisés, des signes de qualité et de l'agroécologie. Plusieurs missions ont ainsi été réalisées en France par les sociétaires de TERO au cours de l'année 2017. Celles-ci se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont donné satisfaction aux commanditaires (principalement des collectivités territoriales). Certaines missions ont même permis d'enchaîner sur de nouvelles expertises avec le même commanditaire (Grand Avignon, département de la Drôme).

Dans un contexte de forte concurrence, TERO a répondu à plusieurs appels d'offres, le plus souvent en partenariat avec d'autres bureaux d'études (comme Olivier Beucherie Conseil et Nérive Consulting, voir *témoignage ci-dessous*) ou des partenaires du monde agricole (chambre d'agriculture, réseau CIVAM, réseau InPACT).

TEMOIGNAGE DE SOCIÉTAIRE

« Des propositions répondant aux attentes »

« Les élus du Pays de Saintonge Romane ont souhaité faire réaliser une étude sur la faisabilité et la viabilité de la création de deux ateliers de transformation distincts (végétal et animal) sur le territoire de Saintonge Romane dans une logique Développement durable.

En partenariat avec Olivier Beucherie Conseil et Nérive Consulting, TERO a été sélectionné pour mener à bien cette étude d'octobre 2017 à février 2018.

Nous avons ainsi pu interroger les producteurs du département de la Charente-maritime et quelques autres acteurs du territoire. Les attentes envers un atelier de transformation pour des productions animales et végétales sont fortes, les producteurs étant obligés de parcourir beaucoup de kilomètres pour trouver des prestataires de service. Ainsi, une simulation de deux ateliers de transformation leur a été proposée, notre recommandation étant de les faire sur le même site (synergies sur équipements comme cuisine et autoclave, vestiaires, etc.).

Pour trouver une rentabilité, il faudra que les producteurs affinent leurs besoins et trouvent d'autres apporteurs. Le volet des financements publics est également à travailler (identification des subventions et modalités d'attribution). Le point sensible résidera dans leur capacité à trouver des éléments moteurs pour monter deux groupes, et dans la mise en place d'une gouvernance de cet atelier. »

Anne-Marie Schmutz-Pousineau, sociétaire de la SCIC TERO

Rapport financier 2017

L'exercice comptable 2017 présente un excédent de 6 487 euros ainsi qu'une augmentation du chiffre d'affaires (CA) de 30% en comparaison à 2016. Ce CA est proche des prévisions validées lors de l'assemblée générale 2017 (567 490 € réalisé contre 580 000 € prévu). Bien qu'en croissance, la valeur ajoutée doit encore s'améliorer (le résultat d'exploitation reste encore limité à 1,5% du chiffre d'affaires). L'activité est à l'équilibre, mais sans dégager d'excédent, dans une phase de consolidation de l'équipe technique liée à la croissance d'activité. Le budget prévisionnel 2018 est construit avec une hypothèse de bénéfice de 4 000 € et de CA de 750 000 € ; il inclut un renforcement de l'équipe technique avec le développement de l'activité de certification commerce équitable.

BILAN ACTIF*	31/12/2016	31/12/2017
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 085	3 436
TOTAL ACTIF CIRCULANT	226 018	265 377
Trésorerie	129 134	40 683
Crédit de TVA à reporter	0	0
Créances d'exploitation	86 884	223 597
Charges constatées d'avance	0	1 097
TOTAL ACTIF	228 103	268 813

BILAN PASSIF*	31/12/2016	31/12/2017
TOTAL PASSIF LONG TERME	103 538	109 470
Emprunt de banque	20 902	14 968
Capital social	60 000	67 000
Reports à nouveau	-22 258	-4 864
Résultats de l'exercice	17 394	6 487
Autres dettes à long terme	27 500	25 879
TOTAL PASSIF CIRCULANT	124 565	159 343
Dettes fournisseurs	74 010	105 745
Dettes fiscales et sociales	33 981	38 853
Dettes court terme	12 416	0
Produits constatés d'avance	4 158	14 745
TOTAL PASSIF	228 103	268 813

* En euros

DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Conseil rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A ce jour, aucun événement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice 2017.

COMPTE DE RÉSULTATS*	2015	2016	2017
Chiffre d'affaires	215 777	438 995	567 490
Valeur ajoutée	54 879	104 335	168 280
Excédent brut d'exploitation	-20 225	14 788	8 817
Résultat d'exploitation	-21 878	17 843	8 221
Résultat net	-22 258	17 394	6 487

Le bilan fait paraître une augmentation des dettes fournisseurs et de façon plus importante des créances clients (qui triplent par rapport à l'exercice précédent), ce qui pèse fortement sur notre besoin de fond de roulement, et donc sur nos disponibilités de trésorerie. Nous constatons une augmentation du capital de 7 000 € (apports de nouveaux sociétaires) et un report à nouveau qui deviendra positif suite à l'affectation du résultat 2017 (à + 1 623 €). C'était un des objectifs du plan d'affaires initial que nous avons donc atteint.

DELAIS DE PAIEMENT

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce)	Factures reçues (1)	Factures émises (2)
	0 jour (indicatif)	0 jour (indicatif)
(A) Tranche de retard de paiement		
Nombres de factures concernées	0	2
Montant total des factures concernées (HT)*	0,00	20 318,00
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)*	0,00	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)*		25 879
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées		
Nombre de factures exclues	0	0
Montant total des factures exclues (HT)*	0,00	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois	Délais contractuels : 30 jours fin de mois

(1) Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

(2) Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Nos partenaires



SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION PROVENÇALE



Oréade-Brèche
ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT



iram

Ils nous font confiance



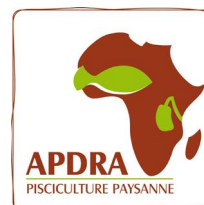
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



For a world without hunger



Agence Française de Développement

« Un réseau de consultants apportant des propositions concrètes »

« L'AFD a sollicité TERO a de nombreuses reprises depuis la création du bureau d'études. J'ai suivi personnellement les missions réalisées par TERO en Haïti sur le café (formulation du projet Levekafé) et l'irrigation (dans le cadre du projet SECAL), et plus récemment la participation de TERO à deux accords-cadres en cours avec l'AFD, sur l'irrigation et les filières agricoles. Je suis très satisfait de notre expérience conjointe.

Le réseau de consultants disponibles chez TERO est un véritable plus, d'autant que ces derniers font preuve d'adaptabilité en termes de propositions techniques et modes de collaboration avec l'AFD. Les consultants de TERO avec lesquels nous avons travaillé ont toujours été impliqués et fait preuve d'une réelle recherche de propositions concrètes dans les études menées. Aussi, j'ai pu apprécier la bonne connaissance en amont des projets sur lesquels ils sont intervenus, sans doute acquise grâce à l'activation de leur réseau et qui permet une bonne efficacité une fois sur le terrain. »

Nicolas Faugère, chargé de projets Agriculture et Développement Rural

Domaines de compétence



Elevage et santé animale



Filières et marchés



Gestion des ressources et agroécologie



Développement territorial et institutionnel



Sécurité alimentaire

Savoir-faire



Diagnostics et faisabilités



Capitalisation



Evaluation



Conseil et appui institutionnel



TERO

Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

Pour nous contacter :

Bâtiment Hévéa
2 rue Zimmermann
69 007 Lyon
+33 (0)9 88 77 78 99
www.tero.coop

Président :

Jean-Jacques BOUTROU
jj.boutrou@tero.coop
+33 (0)6 89 59 26 30

Directeur :

Pierril LACROIX
p.lacroix@tero.coop
+33 (0)6 09 74 89 46

Responsable des expertises :

Alexandre VIGOT
a.vigot@tero.coop
+33 (0)6 33 70 40 79

Coordinateur de certification SPP :

Sylvain AUBERT
s.aubert@tero.coop
+33 (0)7 82 40 42 75